

# Banc d'essai pour l'ordonnance sur l'attribution des postes pastoraux

*En 2023, les Synodes, qui avaient dû être déplacés à BERNEXPO pendant la pandémie de coronavirus, ont à nouveau pu se dérouler en été comme en hiver à la salle du Grand Conseil de l'Hôtel du gouvernement de Berne. Ce « retour à la normale », qui a permis de retrouver les salles familières et les procédures bien rodées, a fait du bien.*

 **Sophie Kauz**  
présidente

Dans les deux Synodes de 2023, l'ordonnance sur l'attribution des postes pastoraux (OAP) a nécessité d'intenses discussions. Cette thématique a donné lieu à des débats nourris et controversés de la part des députés et députées, qui ont déposé une interpellation (Synode d'été) et deux motions (Synode d'hiver). Quelques paroisses en particulier de petite taille

ou rurales craignent que la nouvelle attribution des postes pastoraux ne se fasse à leur détriment. Un risque de clivage entre ville et campagne a été évoqué, alors qu'en cette période de fort recul du nombre de membres, il est important de mettre en avant les points communs et la cohésion. Les principes directeurs et objectifs de législation, traités lors du Synode

d'hiver 2023, montrent la façon dont nous pouvons et souhaitons marcher vers l'avenir ensemble en tant qu'Églises réformées Berne-Jura-Soleure. Lors de sa session d'hiver 2023, le Synode a pris connaissance d'un autre document important : le Compte rendu sur les prestations d'intérêt général 2020-2021. Ce rapport de 164 pages

montre clairement combien le travail accompli dans les paroisses est varié et important pour la société. L'évaluation quantitative et qualitative des prestations fournies est impressionnante et devrait être présentée au grand public.

De même, le Rapport de la Décennie 2011-2020, présenté sous forme de livre, montre les multiples facettes des travaux et de l'action des Églises réformées Berne-Jura-Soleure durant cette période. Il évoque en outre les sujets qui ont certainement été les plus importants de cette décennie :

l'Église des trois ministères, la Vision de notre Église, et la révision de la loi sur les Églises. Dans ce contexte, nous pouvons peut-être déjà nous demander ce qui figurera au centre du Rapport de la Décennie 2021-2030 : comment les Églises réformées Berne-Jura-Soleure évoluent-elles pendant la décennie actuelle ? Où cela nous mènera-t-il en tant que paroisses et en tant que société ? Ces questions vont certainement encore souvent nous occuper dans les futurs objets traités par le Synode. ■

Le Synode siège à nouveau à l'Hôtel du gouvernement.



## Synode

### Présidente

Sophie Kauz, pasteure,  
Zollikofen

### Vice-présidente

Elisabeth Ruch-Reck, Ittigen

### Bureau du Synode

**Secrétariat germanophone**  
Susanne Gutfreund, Bienne

**Secrétariat francophone**  
Jean-Marc Schmid, pasteur, Malleray

**Responsable du procès-verbal de langue allemande**  
Erika Wyss, Grindelwald

**Responsable du procès-verbal de langue française**  
Sophie Bovy, Neuchâtel